Il faut être adepte de la plongée libre, avoir 16 ans au moins, être titulaire d'une assurance responsabilité civile et avoir l'instinct du chasseur. Alors grâce à des encadrants du club vous pourrez apprendre et pratiquer en toute sécurité ce mode de pêche sélectif, réalisé sur des espèces autorisées et adultes, réservées à la consommation personnelle, tout cela en participant à des sorties spécifiques et conviviales.

Notre section Pêche Sous-Marine est là pour vous faire progresser en apprenant la sécurité, à développer vos aptitudes physiques (apnée, aquacité) et vos techniques de pêche.

Chaque année, une sortie en mer est organisée pour le groupe Pêche Sous-Marine.

Nous mettons en place également des passages de niveaux FFESSM de Pêche Sous-Marine avec des encadrants qualifiés :

- Pêcheur Sous-Marine niveau 1
- Pêcheur Sous-Marine niveau 2
- Pêcheur Sous-Marine niveau 3
- Initialteur Entraineur